



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COP Auvergne-Rhône-Alpes Isère – Réunion départementale n°2

12 avril 2024

Mot d'accueil

Louis Laugier

Préfet de l'Isère

Mot d'accueil

Jean-Pierre Barbier

Président du Conseil départemental de l'Isère

Au programme de cette réunion



Introduction : rappel du contexte et des objectifs de la COP



Synthèse des retours des collectivités territoriales à la consultation



Présentation synthétique des travaux régionaux par groupes de travail (GT) sectoriels



Restitution et illustration des travaux des GT sectoriels, avec échanges avec la salle

Présentation d'un défi prioritaire pour l'industrie

Présentation d'un défi prioritaire pour la filière bois

Présentation d'un défi prioritaire pour le bâtiment

Présentation d'un défi prioritaire pour la ressource en eau



Synthèse des échanges et débat avec la salle sur les priorités départementales



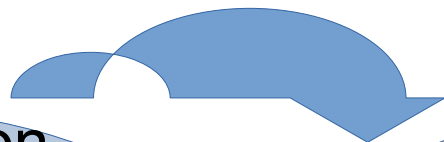
Conclusion et prochaines étapes

Ce qui est à l'œuvre :

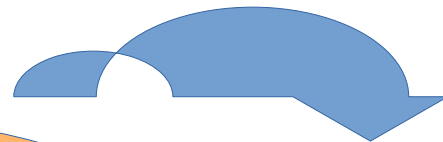


Augmentation
des
concentrations
de gaz à effet de
serre

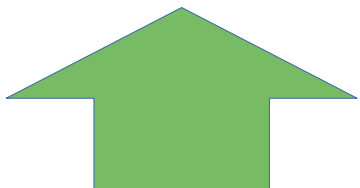
Émissions de CO2, NO2, méthane...



Changement
climatique

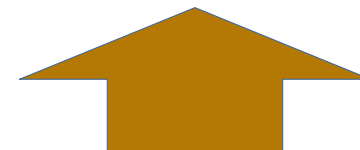
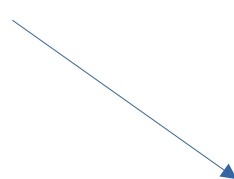
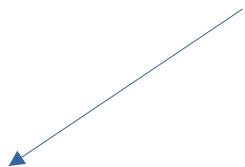


Des impacts
multiples : sur la
biodiversité,
l'environnement,
l'agriculture...



Réduction des
émissions : **chaque
activité humaine émet des
gaz à effets de serre**

Les moyens d'action



Adaptation

Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



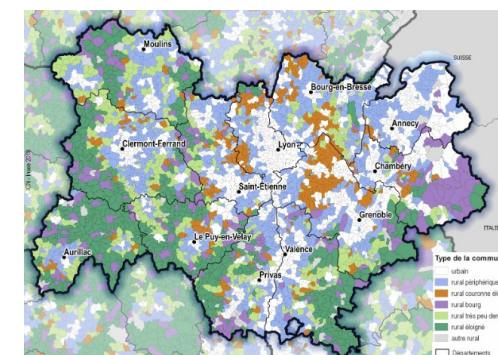
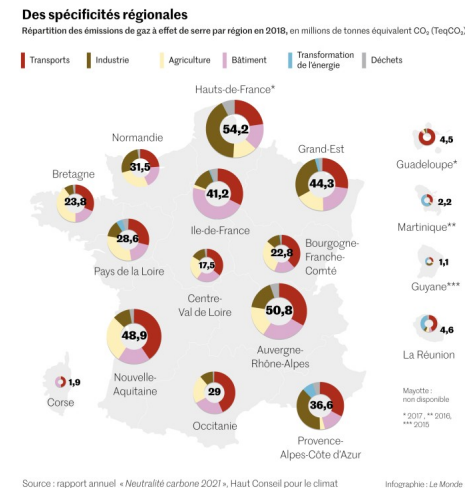
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

Un **enjeu d’harmonisation** des démarches à différentes échelles et d’intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu d’appropriation** au niveau territorial de l’impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l’engagement** de l’ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d’un partage de l’effort équilibré.



Les 4 étapes d'une COP régionale



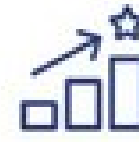
RÉALISER UN **DIAGNOSTIC**
PARTAGE 2023 DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN **DEBAT**



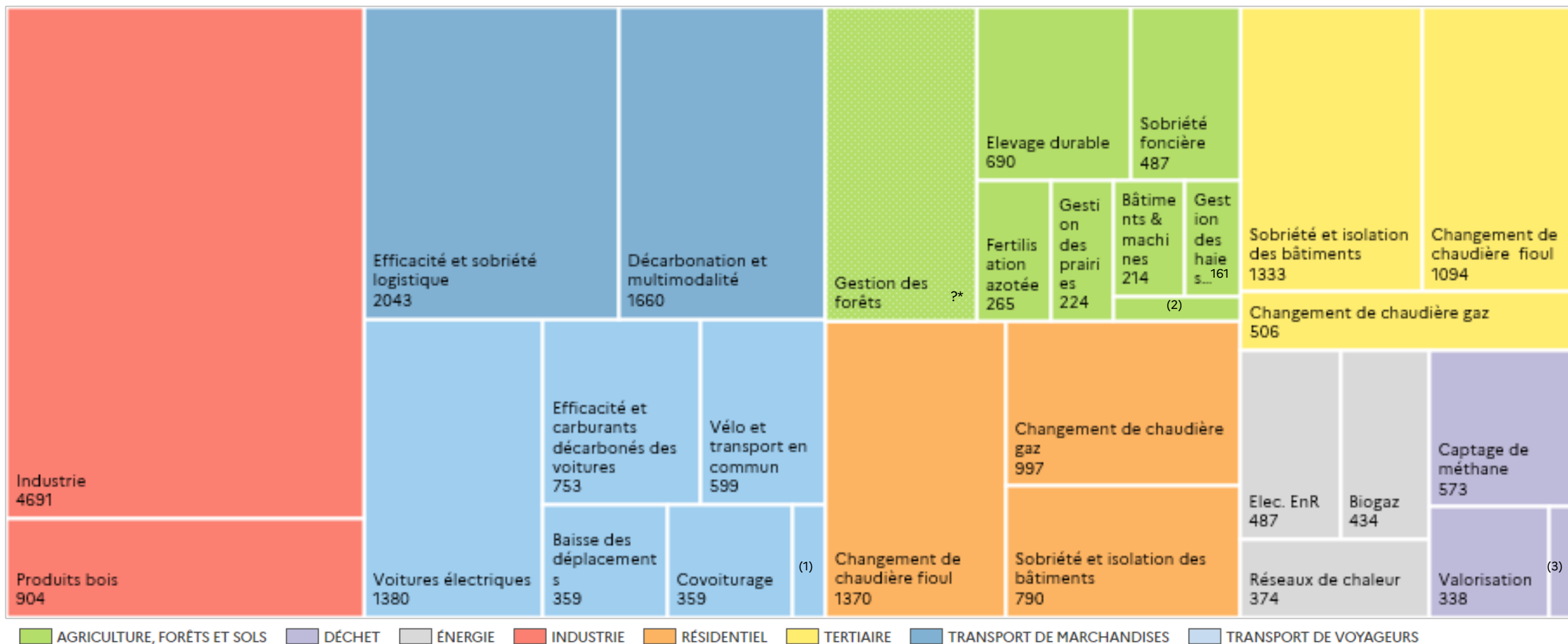
CHOISIR LES **ACTIONS A**
MENER A L'ÉCHELLE
INFRARÉGIONALE



ÉTABLIR UNE **FEUILLE**
DE ROUTE RÉGIONALE
2030

Panorama des leviers de décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

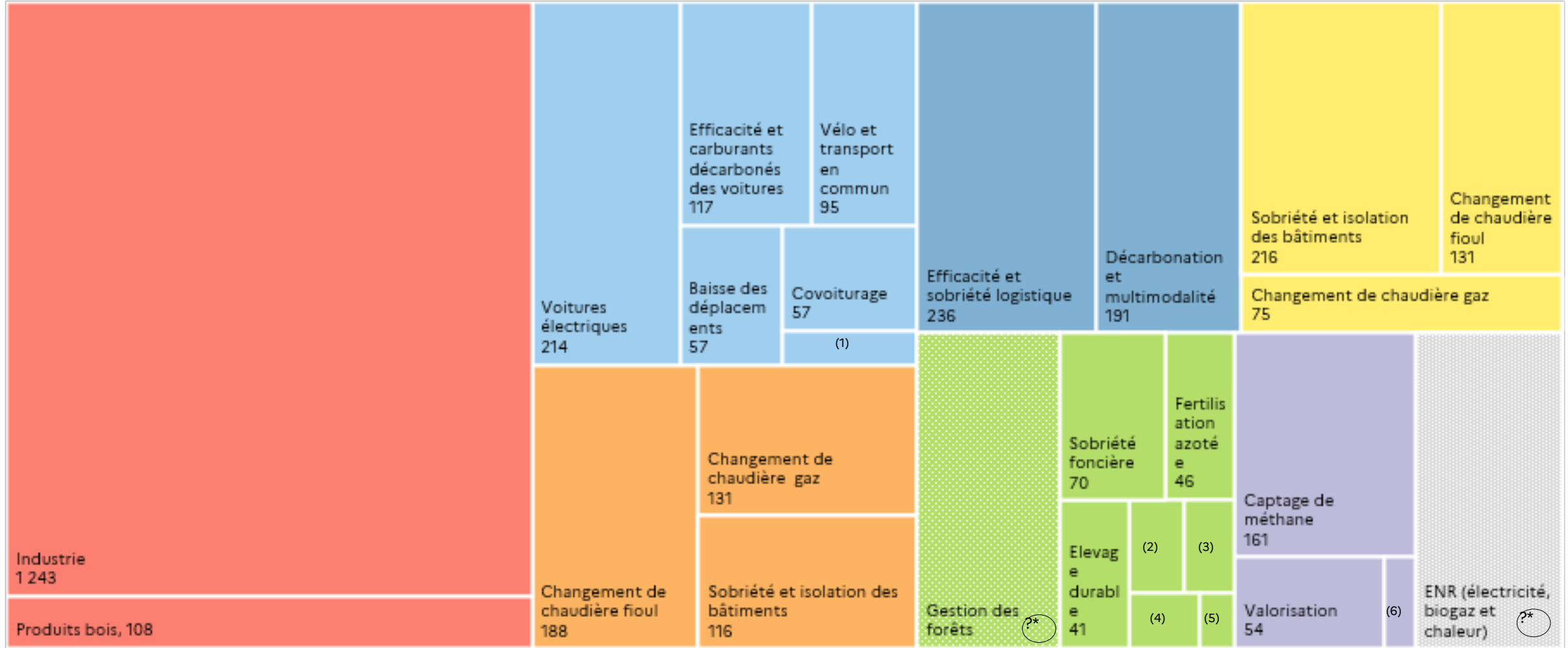


(1) Bus et cars décarbonés : 97 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 82 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets: 67 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Panorama des leviers de décarbonation pour l'Isère

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



■ AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS
 ■ DÉCHET
 ■ ÉNERGIE
 ■ INDUSTRIE
 ■ RÉSIDENTIEL
 ■ TERTIAIRE
 ■ TRANSPORT DE MARCHANDISES
 ■ TRANSPORT DE VOYAGEURS

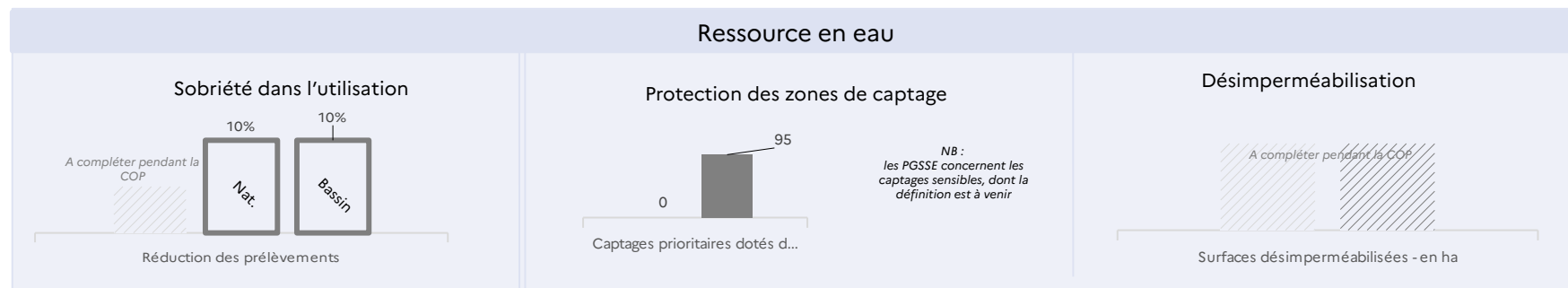
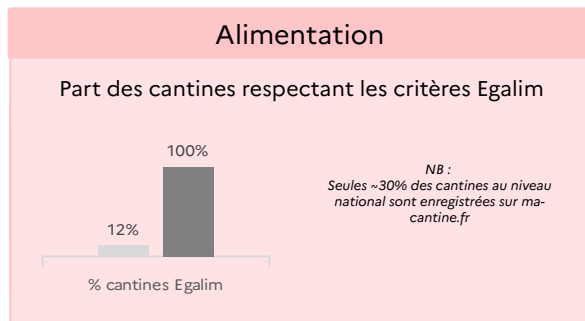
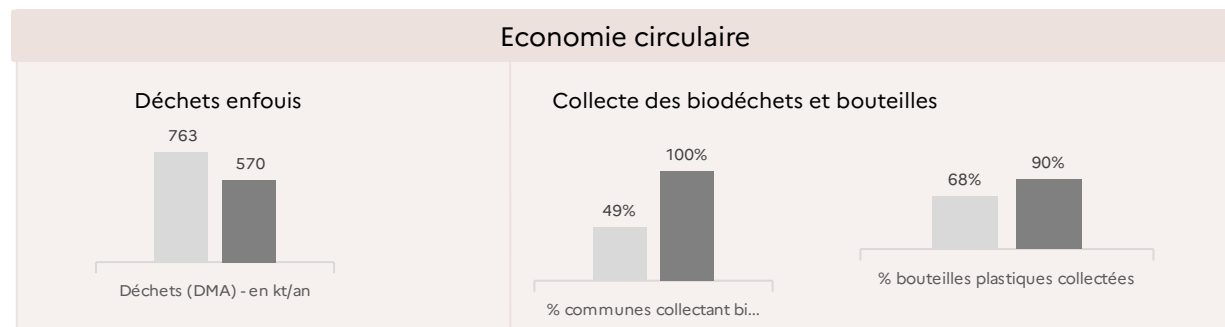
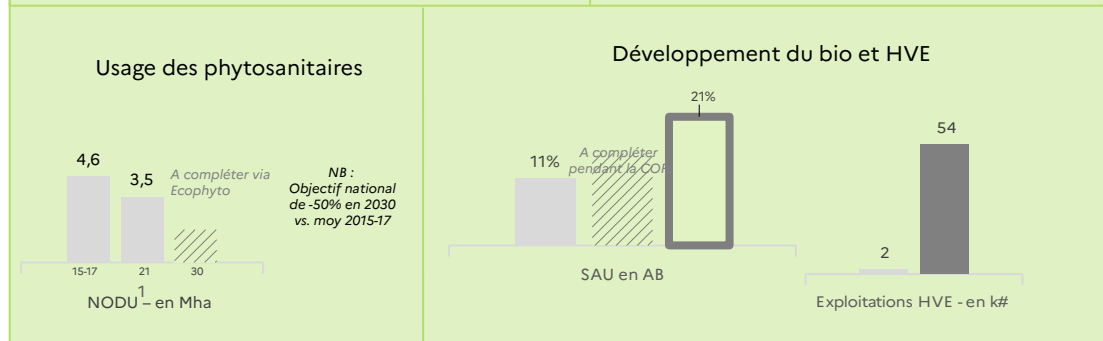
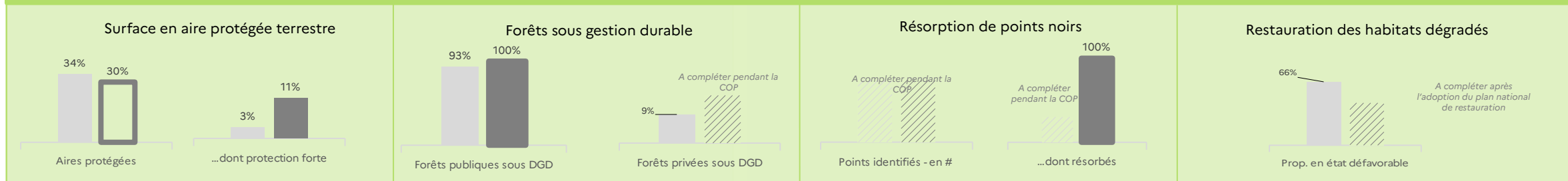
(1) Bus et cars : 18 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 20 ktCO₂e. (3) Gestion des prairies : 19 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 15 ktCO₂e.

(5) Pratiques stockantes : 8 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets: 11 ktCO₂e.

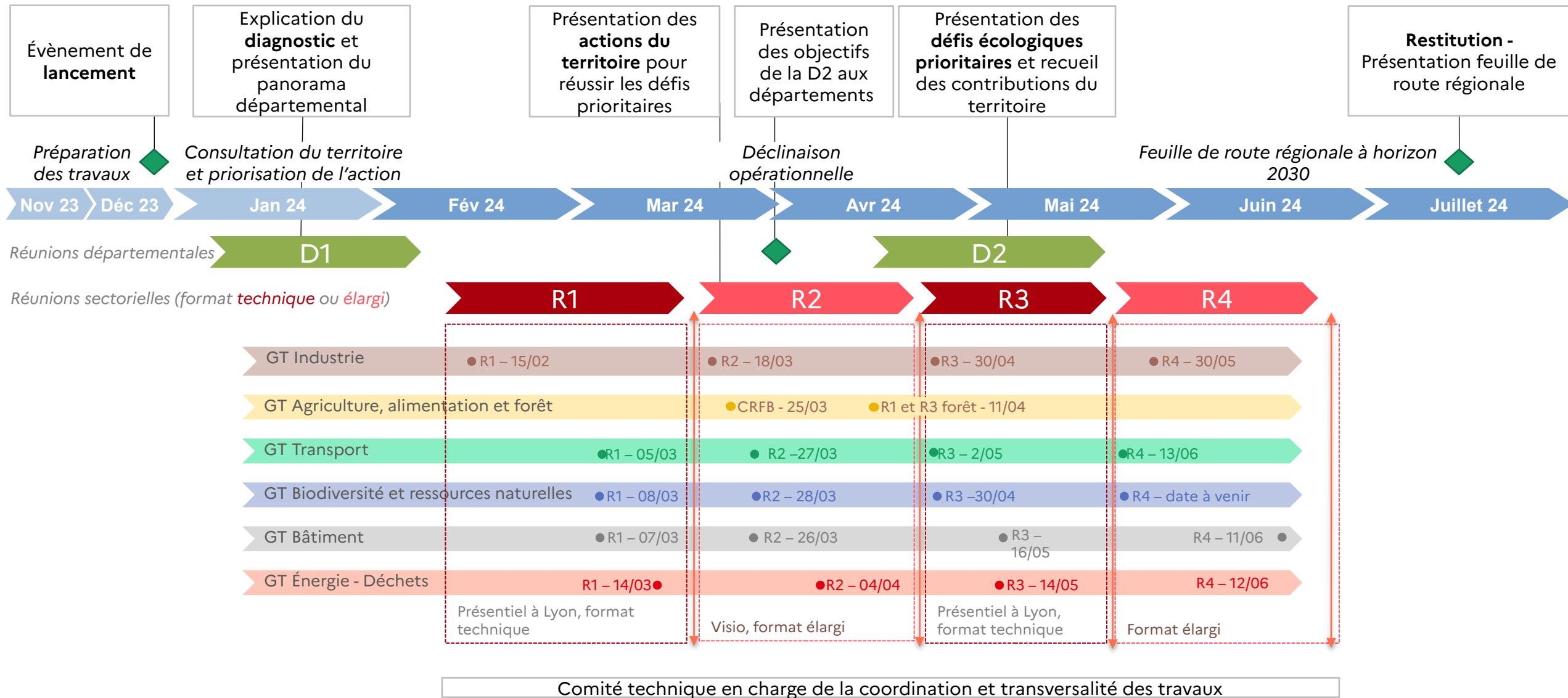
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Auvergne-Rhône Alpes

Préservation des espaces naturels



Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



Au programme de cette réunion



Introduction : rappel du contexte et des objectifs de la COP



Synthèse des retours des collectivités territoriales à la consultation



Présentation synthétique des travaux régionaux par groupes de travail (GT) sectoriels



Restitution et illustration des travaux des GT sectoriels, avec échanges avec la salle

Présentation d'un défi prioritaire pour l'industrie

Présentation d'un défi prioritaire pour la filière bois

Présentation d'un défi prioritaire pour le bâtiment

Présentation d'un défi prioritaire pour la ressource en eau



Synthèse des échanges et débat avec la salle sur les priorités départementales



Conclusion et prochaines étapes

Retour sur le questionnaire diffusé aux collectivités

Julien Lahaie

Secrétaire général COP AuRA

Questionnaire | Les collectivités ont été appelées à donner leurs vues sur l'ensemble des leviers de la planification écologique

Transport de voyageurs

- Véhicules électriques
- Bus et cars décarbonés
- Réduction du besoin de déplacements
- Covoiturage
- Vélo
- Transport en commun
- Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

Transport de marchandises

- Fret décarboné et multimodalité
- Efficacité et sobriété logistique

Bâtiments

- Rénovation dans le tertiaire
- Rénovation dans le résidentiel

Energie

- Electricité renouvelable
- Biogaz
- Réseaux de chaleur décarbonés

Industrie

- Décarbonation des sites industriels
- Produits bois

Agriculture et alimentation

- Changements de pratiques de fertilisation azotée
- Elevage durable
- Bâtiments & Machines agricoles
- Gestion des haies
- Gestion des prairies
- Pratiques stockantes
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
- Agriculture biologique et de HVE
- Bouclage biomasse
- Loi Egalim / Climat et Résilience

Espaces naturels

- Sobriété foncière
- Gestion des puits forestiers
- Forêts sous gestion durable
- Points noirs prioritaires de continuité écologique
- Surface en aire protégée
- Restauration des habitats naturels

Eau

- Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
- Protection des zones de captage d'eau
- Désimperméabilisation des sols

Déchets

- Captage de méthane dans les ISDND
- Valorisation matière des déchets
- Prévention des déchets
- Mise en décharge
- Taux de collecte

Résultats du questionnaire

Le questionnaire avait pour objectif de recenser les actions menées par les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes et de recueillir leur ressenti sur le niveau d'action au regard des enjeux régionaux

631 questionnaires remplis par les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le questionnaire a été bien accueilli, sur la forme et le contenu des actions type identifiées, malgré des appréhensions initiales

De nombreuses actions ont été identifiées avec des descriptions associées ;

Les réponses au questionnaire ont été envoyées au niveau national qui a produit une synthèse. L'analyse de cette synthèse aux niveaux régional et départemental doit permettre d'identifier les sujets à mettre en débat.

Méthode de pondération des résultats

Estimation
départementale

$$\text{Note départementale} = \frac{\text{Moyenne bloc communal} + \text{Département}}{2}$$

La moyenne bloc communal se comprend comme la moyenne des communes et des EPCI du département

Bilan sur le taux de participation

Analyses générales de l'échantillon

| | Nombre de répondants | Part du total régional |
|--|----------------------|------------------------|
| Région | (Vide) | (Vide) |
| Départements | 9 | 75 % |
| Intercommunalités | 100 | N/A |
| .. dont EPCI à fiscalité propre | 97 | 59 % |
| .. dont communautés de communes | 75 | 57 % |
| .. dont communautés d'agglomérations | 17 | 61 % |
| .. dont métropoles et communautés urbaines | 5 | 125 % |
| .. dont Syndicats mixtes et PETR | 3 | N/A |
| Communes | 525 | 13 % |
| Total | 635 | N/A |

Analyses de l'échantillon par département

| Répondants | Ain | Allier | Ardèche | Cantal | Drôme | Haute-Loire | Haute-Savoie | Isère | Loire | Puy- de-Dôme | Rhône | Savoie | | Total |
|--|------------|------------|-----------|-----------|------------|-------------|--------------|------------|------------|--------------|------------|-----------|--|-------------|
| Département | | | | | | | | | | | | | | 9 |
| EPCIs à F.P. (% du total) | 10 71 % | 1 9 % | 9 53 % | 3 33 % | 9 90 % | 9 82 % | 5 24 % | 10 56 % | 8 80 % | 14 100 % | 11 92 % | 8 47 % | | 97 59 % |
| Communes (% couvert par EPCI ayant répondu) | 77 20 % | 34 11 % | 4 1 % | 4 2 % | 51 14 % | 44 17 % | 20 7 % | 65 13 % | 52 16 % | 98 21 % | 75 28 % | | | 525 13 % |

Une forte mobilisation autour de la COP

Présentation des acteurs ayant partagé une ou plusieurs actions pour la COP



L'ensemble des retours sont versés au fur et à mesure de leur arrivée aux GT régionaux et départementaux.

Au programme de cette réunion

- ✓ Introduction : rappel du contexte et des objectifs de la COP
- ✓ Synthèse des retours des collectivités territoriales à la consultation
- ✓ Présentation synthétique des travaux régionaux par groupes de travail (GT) sectoriels
- ✓ Restitution et illustration des travaux des GT sectoriels, avec échanges avec la salle
 - Présentation d'un défi prioritaire pour l'industrie*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la filière bois*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour le bâtiment*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la ressource en eau*
- ✓ Synthèse des échanges et débat avec la salle sur les priorités départementales
- ✓ Conclusion et prochaines étapes

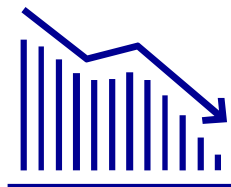
Présentation synthétique des travaux des GT sectoriels

Yves Picoche

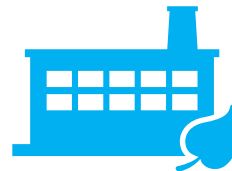
Directeur adjoint de la DDT de l'Isère, Directeur par intérim

1. Industrie et produits bois

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en entre 2019 et 2030



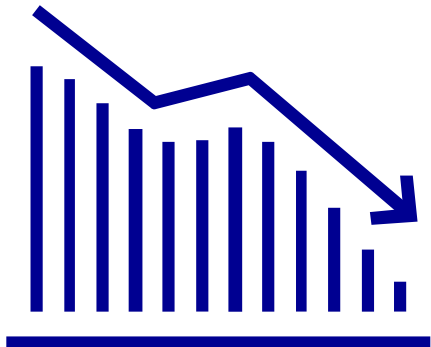
2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Défi 1 : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)

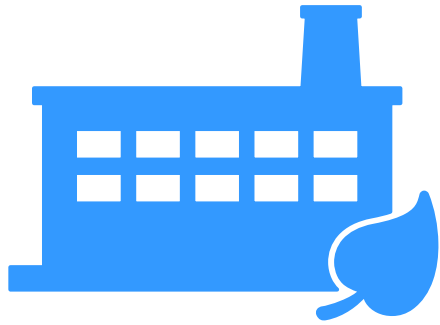
Partage de quelques actions emblématiques



- **Accompagner individuellement les 25 plus gros émetteurs régionaux de GES** (cf. slides suivantes)
- **Définir une stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de la Vallée de la Chimie : Projet DECLYC** (DECarboner LYon vallée de la Chimie), lauréat de l'appel à projets national ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) de France 2030 opéré par l'ADEME (cf. slides suivantes)
- **Renforcer le réseau électrique dans les zones industrielles** afin de permettre l'électrification des process industriels. Exemple : création du poste électrique « Rhôna » pour décarboner la Vallée de la Chimie
- **Accompagner pour établir l'état des lieux, simuler les perspectives et suivre l'évolution des actions adoptées**

Défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

Partage de quelques actions emblématiques



- **Accompagner / sensibiliser les TPE/PME industrielles aux enjeux de décarbonation** (cf. slides suivantes)
- **Améliorer la connaissance des émissions du tissu diffus** (cf. slides suivantes)
- **Promouvoir l'outil d'évaluation du bilan carbone « Balance ta tonne »** visant à réduire l'empreinte carbone des entreprises
- **Sensibiliser les entreprises au dérèglement climatique via le module d'acculturation R'éveil pour inciter au passage progressif à l'action**
- **Sensibiliser les entreprises via l'organisation de webinaires**
- **Rappeler aux entreprises leurs obligations de réalisation des audits énergétiques et des BEGES**

Défi 3 : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Partage de quelques actions emblématiques



- **Faciliter et massifier les recours aux matériaux biosourcés** (approvisionnement local et construction)
- **Améliorer l'outil productif** pour transformer localement tous les bois issus de nos forêts
- **Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction** et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
- Initier un accord de filière sur le **traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction**

2. Biodiversité et ressources naturelles

Présentation des défis identifiés sur la biodiversité



1. Couvrir **4%** du territoire de la région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030

2. Résorber **100%** des principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030

3. Pour chaque intercommunalité, définir une première cartographie des habitats dégradés et mettre en place un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

Les actions emblématiques pour relever les défis sur la biodiversité

Aires protégées

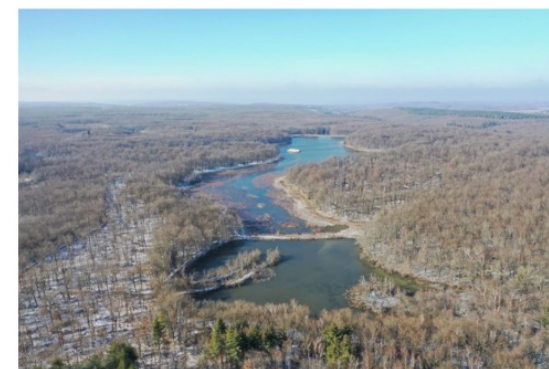
- Mettre en œuvre la reconnaissance en protection forte de nouveaux espaces protégés dans une démarche d'amélioration en continu
- Créer de nouvelles réserves naturelles nationales
- Soutenir la mise en œuvre du dispositif « obligations réelles environnementales »

Continuités écologiques

- Contribuer à l'identification des principaux obstacles grâce aux travaux de recherche et au suivi de la mortalité routière de la faune sauvage
- Mobiliser les acteurs pour lister les principaux points noirs et Faciliter l'accès aux financements pour la résorption grâce au Fonds vert
- Profiter des opérations courantes d'entretien du réseau pour améliorer la transparence écologique des infrastructures

Restauration écologique

- Renforcer l'appui aux intercommunalités pour relever le défi de renaturation (aide à l'identification des sites à enjeux, accompagnement technique, sensibilisation et formation des élus, techniciens, grand public) via des partenaires relais (CEN, PNR, etc.)
- Mettre en œuvre des centres de ressources techniques dédiés par milieux et faciliter l'accès aux financements



Présentation des défis identifiés sur la ressource en eau



4. Coconstruire une **trajectoire de sobriété de la ressource en eau** sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée** d'ici 2030

5. Accompagner l'évolution des activités sur les **aires d'alimentation des captages** pour **reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau**

Les actions emblématiques pour relever les défis sur l'eau

Mettre en œuvre le « **panier de solutions** » des **PTGE**, à adapter aux enjeux des territoires :

- Rénover les réseaux d'alimentation en eau potable de faible rendement
- Mettre en place des actions de gestion structurelle de la ressource en eau : sobriété, adaptation des activités, recyclage, solutions fondées sur la nature...
- Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire (documents d'urbanisme notamment)

Poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau des captages :

- Mobiliser le dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE)
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies foncières sur les aires d'alimentation des captages



Présentation des défis identifiés sur le foncier



6. **Accompagner les acteurs des territoires** pour créer des nouveaux modèles d'aménagement plus sobre en foncier et **réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers** sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)

7. Mobiliser les acteurs des territoires pour **réaliser des opérations de désimperméabilisation**, afin de protéger les sols et la ressource en eau, et désimperméabiliser **1000 ha supplémentaires d'ici 2030**

Les actions emblématiques pour relever les défis sur le foncier

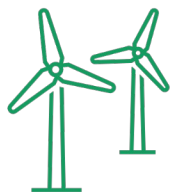
Partage de quelques actions emblématiques

- **Revitalisation des centre-villes / centre-bourgs :**
 - Exemple : mise en place d'ORT en particulier dans le cadre des programmes de l'ANCT (ACV, PVD et France Ruralités)
- **Lutte contre les logements vacants par la connaissance et la mobilisation des aides de l'État, de l'Anah et des collectivités**
- **Identification et mobilisation des friches :**
 - Exemple : aides de l'État dont le cadre du fonds vert et des collectivités
- **Élaboration ou révision de documents d'urbanisme, permettant en particulier le développement d'opérations en densification de nouveaux modèles d'habitats ou de zones économiques (nouvelles ou existantes)**
- **Portage foncier par les EPF et mise en place de fonds de minoration foncière**



3. Énergie et déchets

Panorama des défis liés à l'énergie



1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie ou les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions EnR

Panorama des défis liés aux déchets



1. Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement

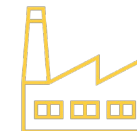
- - 50% de déchets enfouis entre 2010 et 2025
- Valorisation de 65% des déchets non dangereux en 2025
- Réduction déchets d'ici 2030 par rapport à 2010 de 15% pour les OMr et 5% pour les DAE
- Enfouissement DMA = 10% max quantité de déchets produits en 2035
- Baisse de 50% des bouteilles plastiques à usage unique mises sur le marché en 2030)



2. Améliorer la valorisation des déchets, en développant la valorisation énergétique et les procédés de recyclage, notamment pour atteindre 77% de bouteilles en plastique recyclé sur le marché d'ici 2025 (et tendre vers 100% d'ici 2030)



3. Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région pour développer l'économie circulaire



4. Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux

4. Transports

Présentation des 3 défis identifiés pour la mobilité voyageur



1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030



2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle



3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

Présentation des 2 défis identifiés pour le transport des marchandises



4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises



5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage

5. Bâtiments

Présentation des 4 défis identifiés pour le secteur du bâtiment



1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030



2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030



3. Construire et rénover avec exemplarité



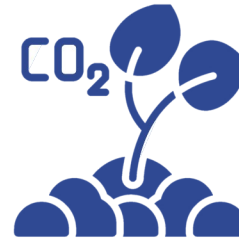
4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière

6. Forêts

Présentation des 3 défis identifiés pour les forêts



1. Conforter / restaurer de puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique



2. Renforcer la capacité à stocker du carbone dans les produits Bois au niveau régional



3. Gérer les risques (sanitaires, incendies, tempêtes, ...)

COP Auvergne-Rhône-Alpes – Synthèse des défis formulés

| | |
|------------------------------------|---|
| Bâtiments | <ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030 2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour réduire de 30% les consommations énergétiques du parc tertiaire d'ici 2030 3. Construire et rénover avec exemplarité 4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière |
| Transport | <ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030 2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle 3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030 4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises 5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage pour le transport de marchandises |
| Energie | <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique 2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie et les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique 3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions EnR |
| Déchets | <ol style="list-style-type: none"> 4. Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement, pour atteindre notamment -50% de déchets enfouis entre 2010 et 2025 5. Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique 6. Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises en région pour développer l'économie circulaire 7. Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux |
| Industrie | <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'accompagnement des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en région AURA pour atteindre une réduction de 40% des émissions entre 2019 et 2030 2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation 3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local |
| Biodiversité | <ol style="list-style-type: none"> 1. Couvrir 4% du territoire en région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030 2. Résorber 100% des principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030 3. Identifier et mettre en place un projet de restauration écologique ou de renaturation dans 100% des intercommunalités en région |
| Ressources naturelles (eau) | <ol style="list-style-type: none"> 4. Coconstruire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre -10% d'eau prélevée d'ici 2030 5. Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau 6. Accompagner les acteurs des territoires pour créer un nouveau modèle d'aménagement plus sobre en foncier et réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sur la période 2021- |

Au programme de cette réunion

- ✓ Introduction : rappel du contexte et des objectifs de la COP
- ✓ Synthèse des retours des collectivités territoriales à la consultation
- ✓ Présentation synthétique des travaux régionaux par groupes de travail (GT) sectoriels
- ✓ **Restitution et illustration des travaux des GT sectoriels, avec échanges avec la salle**
 - Présentation d'un défi prioritaire pour l'industrie*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la filière bois*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour le bâtiment*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la ressource en eau*
- ✓ Synthèse des échanges et débat avec la salle sur les priorités départementales
- ✓ Conclusion et prochaines étapes

Focus sur un défi industrie : embarquer les TPE/PME/ETI industrielles dans la décarbonation

Pénélope Gontier

Conseillère en transition écologique à la CCI de Grenoble

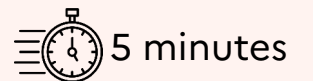
Cécile Kebbal

Manufacture d'Histoires Deux-Ponts

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions



Focus sur un défi filière bois : améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés en bois local

Pierre Hetzel

Directeur adjoint de l'aménagement au Conseil départemental de l'Isère

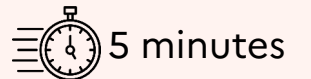
Christophe Jenft

Président de Fibois 38

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions



Focus sur un défi bâtiment : Accélérer la montée en compétence des acteurs de la rénovation en Isère et accompagner la structuration de la filière

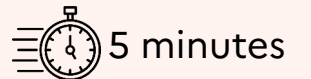
Laurent Marmonnier

Président de la CAPEB

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions



Focus sur un défi Biodiversité et ressources naturelles : Coconstruction d'une trajectoire de sobriété de la ressource en eau

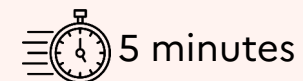
Clémentine Bligny

Cheffe de service environnement à la DDT de l'Isère

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions



Au programme de cette réunion

- ✓ Introduction : rappel du contexte et des objectifs de la COP
- ✓ Synthèse des retours des collectivités territoriales à la consultation
- ✓ Présentation synthétique des travaux régionaux par groupes de travail (GT) sectoriels
- ✓ Restitution et illustration des travaux des GT sectoriels, avec échanges avec la salle
 - Présentation d'un défi prioritaire pour l'industrie*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la filière bois*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour le bâtiment*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la ressource en eau*
- ✓ Synthèse des échanges et débat avec la salle sur les priorités départementales
- ✓ Conclusion et prochaines étapes

Débat sur les priorités départementales



Quelles spécificités pour le département ?

Quelles priorités d'actions ?

Comment et quels besoins pour agir ?



Au programme de cette réunion

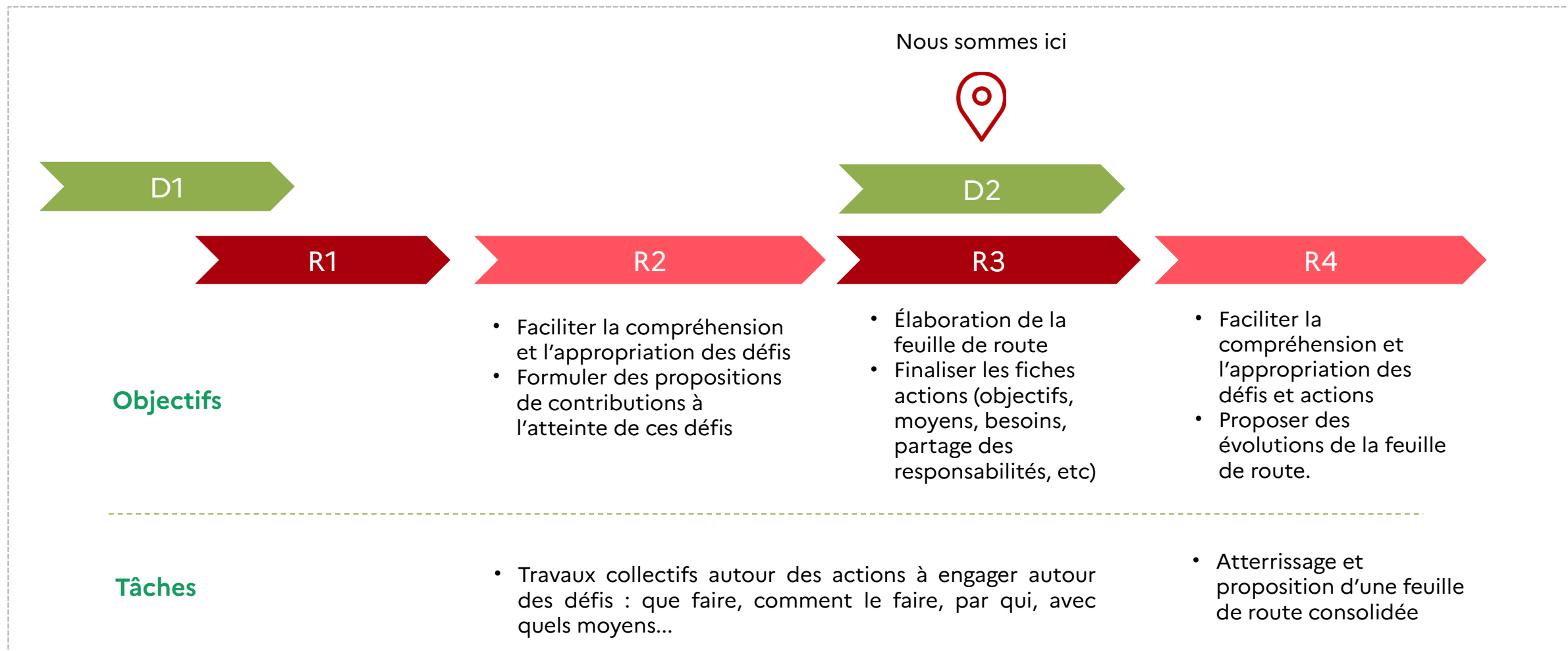
- ✓ Introduction : rappel du contexte et des objectifs de la COP
- ✓ Synthèse des retours des collectivités territoriales à la consultation
- ✓ Présentation synthétique des travaux régionaux par groupes de travail (GT) sectoriels
- ✓ Restitution et illustration des travaux des GT sectoriels, avec échanges avec la salle
 - Présentation d'un défi prioritaire pour l'industrie*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la filière bois*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour le bâtiment*
 - Présentation d'un défi prioritaire pour la ressource en eau*
- ✓ Synthèse des échanges et débat avec la salle sur les priorités départementales
- ✓ Conclusion et prochaines étapes

Mot de la fin

Laurent Simplicien

Secrétaire général de la préfecture de l'Isère

Prochaines étapes





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Merci pour votre participation